

## Identifier et maîtriser les différents risques de l'entreprise sur son environnement et piloter les dossiers ICPE

**DURÉE : 13 Jours (89H30)**

**Prix : 5 540,00 € HT**



PRÉSENTIEL



FORMATION QUALIFIANTE

## Objectifs et compétences visés

- Identifier et caractériser les différents risques générés par une entreprise (risques chroniques et accidentels) sur son environnement (milieux naturels, personnes et biens).
- Être capable de piloter son dossier de déclaration, d'enregistrement ou d'autorisation environnementale exigé par la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).
- Proposer des mesures de prévention et des moyens de protection des risques technologiques pertinents et opérationnels.

## À qui s'adresse la formation ?

### Profils

Ingénieurs, techniciens et animateurs chargés de l'environnement et des risques technologiques dans les entreprises et les collectivités.

Inspecteurs de risques de la profession de l'assurance.

Ingénieurs et techniciens des bureaux d'étude et des entreprises d'audit et de conseil.

## Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Cependant, nous recommandons aux participants d'avoir un niveau Bac+2 minimum ou une expérience professionnelle de 3 ans dans le domaine de l'environnement.

Il est conseillé aux participants de fournir un travail personnel significatif entre chaque semaine de formation.

## Contenu de la formation

- **Identifier les différentes atteintes possibles de l'entreprise sur son environnement (1<sup>ère</sup> semaine) :**
  - les nuisances et les risques générés par l'entreprise (incendie, explosion, déchets, bruit),
  - les pollutions engendrées par l'entreprise (air, eau, sols),
  - le contexte réglementaire et normatif de l'énergie, comprendre les points clefs d'une démarche d'efficacité énergétique en milieu industriel,
  - les mesures de prévention et les moyens de protection associés à ces pollutions et nuisances.
- **Identifier les obligations d'un exploitant ICPE et évaluer les risques technologiques (2<sup>ème</sup> semaine) :**
  - les objectifs et principes du droit de l'environnement,
  - la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE),

- les principales obligations réglementaires en matière de stockage et de transport de matières dangereuses par route,
  - le contenu et la méthodologie d'élaboration des dossiers de déclaration, de demande d'enregistrement, de demande d'autorisation environnementale (étude d'impact, étude de dangers),
  - le plan d'Opération Interne (POI) et le plan de défense incendie,
  - les principes de modélisation d'une étude de dangers, du volet sanitaire d'une étude d'impact et cas particulier des entrepôts (méthode FLUMILOG).
- **Appliquer et matérialiser ses connaissances techniques et réglementaires en environnement et risques technologiques (3<sup>ème</sup> semaine) :**
    - travaux dirigés permettant l'application des connaissances acquises,
    - visites d'une station d'épuration et d'un centre d'élimination de déchets dangereux,
    - communication et gestion de crise,
    - méthodologie d'intervention sur fuite et déversement de produits dangereux,
    - démonstrations relatives à l'incendie et à l'explosion : point éclair, température d'auto-inflammation, explosion de gaz et explosion de poussières, BLEVE,
    - Examen écrit et oral portant sur les 3 semaines de formation

## Modalités de la formation

### Modalités d'évaluation

Obtention du **certificat technique ERITECH** à l'issue d'une épreuve écrite (QCM) et d'une épreuve orale (soutenance devant un jury d'examen).

Le taux de réussite en 2025 est de 86%.

### Nos plus

- Une étude de cas ainsi que des visites et démonstrations permettent aux participants d'intégrer de façon concrète l'enseignement dispensé.
- Sur le site de CNPP à Vernon :
  - visite de la station d'épuration,
  - démonstrations relatives à l'incendie et l'explosion

- présentation d'équipements permettant d'intervenir sur des fuites et des déversements de produits dangereux.
- Visite d'un site industriel de traitement de déchets dangereux classé SEVESO seuil haut.
- Chaque participant bénéficie d'un accès personnel et gratuit à Sécuribase (<https://securibase.com/>), la base de données réglementaires de CNPP regroupant l'ensemble des textes réglementaires en HSE, pendant toute la durée de la formation.

## CNPP en quelques chiffres

**21000**

stagiaires / an



Des infrastructures  
pédagogiques uniques

**+ de 500**

diplômés / an

**+ de 400**

intervenants

**98%**

de stagiaires satisfaits en  
2025



## Les prochaines sessions

**Du 14/09/26 au 20/11/26**

**Plus d'informations**

**Paris**

**5 540,00 € HT**

1ère semaine : du 14/09/2026 à 10h au 18/09/2026 à 12h - CNPP CLICHY

2ème semaine : du 12/10/2026 à 13h30 au 16/10/2026 à 12h - CNPP CLICHY

3ème semaine : du 16/11/2026 à 08h30 au 19/11/2026 à 12h - CNPP SAINT-MARCEL

EXAMEN le 20/11/2026 - CNPP SAINT-MARCEL

## Nos formations complémentaires

Installations classées pour la protection de l'environnement

Cycle technique environnement et risques technologiques

13 Jours

Présentiel

Identifier et maîtriser les différents risques de l'entreprise sur son environnement et piloter les dossiers ICPE

-

Installations classées pour la protection de l'environnement

Formation HSE en entreprise

16,5 Jours

Présentiel

Formation à 360° pour identifier les fondamentaux des risques en sécurité, sûreté et environnement de votre organisation - Cycle hygiène, sécurité, sûreté et environnement

-

## **Besoin d'information sur votre prochaine formation ?**

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

**+33 (0)8 06 00 03 70**